

Cahier d'espérance « les logiciels libres dans l'économie sociale et solidaire »

Par :

- Philippe Pary
- Aurore Rousseaux
- Bastien Sibille
- Et contributeurs

Dans le cadre de LIESSE (<http://www.liesse.info>), Libre Informatique et Économie Sociale et SolidairE, groupe de préparation des États Généraux de l'Économie Sociale et Solidaire de juin 2011.

Document sous licence Creative Commons - Attribution - Share Alike
<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr/>

Table des matières

Introduction.....	3
I. Diagnostic.....	4
A. Présenter l'enjeu :	4
1) L'enjeu fondamental des logiciels libres : se réapproprier l'informatique	4
2) Pourquoi les structures d'ESS et les communautés du libre doivent agir ensembles ?.....	5
B. Quelques informations sur les logiciels libres	5
II. Initiatives.....	7
A. AI2L, développer des logiciels libres pour l'ESS.....	7
B. Cliss XXI, une SCIC de logiciels libres.....	7
C. Libre Entreprise, un réseau d'entreprises démocratiques offrant des services autour de logiciels libres.....	7
D. Sigmah, un exemple de mutualisation de ressources.....	8
E. Chtinux, exemple d'un groupe local d'utilisateurs de linux.....	8
III. Changer d'échelle.....	9
A. Former et informer.....	9
B. Mutualiser les outils logiciels.....	9
Conclusion.....	11

Introduction

Ce cahier d'espérance est le résultat d'un travail initié par Bastien Sibille.

Bastien Sibille est coordonnateur général de l'Association Internationale du Logiciel Libre, [AI2L](#), qui œuvre pour le rapprochement entre économie sociale et solidaire et logiciel libre. Il est également fondateur de l'entreprise démocratique [TALCOD](#), opérateur de logiciels libres pour les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Le texte a été rédigé par Aurore Rousseaux, Philippe Pary et de nombreux autres contributeurs. Aurore Rousseaux est étudiante au Master entrepreneuriat développement local et économie sociale et solidaire de l'université de Valenciennes et cofondatrice d'une AMAP sur Lille. Philippe Pary est administrateur de [l'April](#), association de promotion du logiciel libre, représentant de l'association Chtinux au sein du conseil d'administration de la MRES et co-fondateur de [SCIL](#), société coopérative en informatique libre.

Ce texte dresse un état des lieux des enjeux soulevés par le logiciel libre et leur pertinence pour l'économie sociale et solidaire, montre l'existence d'initiatives concrètes et propose des pistes pour renforcer les liens entre logiciels libres et ESS.

I. Diagnostic

« Je m'indigne, nous nous indignons »

A. Présenter l'enjeu :

1) L'enjeu fondamental des logiciels libres : se réappropriier l'informatique

Au cours des dernières décennies, l'informatique est devenue omniprésente dans l'ensemble des secteurs économiques. Les structures de l'économie sociale et solidaire ne font pas exception à cette tendance. Que ce soit au sein des associations, des coopératives ou des mutuelles, les informations les plus stratégiques sont numérisées.

Quel que soit la taille des structures dans lesquelles nous agissons, nous sommes dépendants de nos outils informatiques. RijSEL, Système d'Échange Local basé à Lille, fonctionne par exemple grâce à un site internet où les services offerts ou demandés sont référencés. Le site est devenu le principal lieu de rencontre ; les événements, les comptes rendus et la comptabilisation des échanges y transitent. Cet exemple vaut également pour les grandes structures de l'ESS, qui sont aussi dépendantes de leurs systèmes informatiques : les processus métiers sont totalement imbriqués à l'informatique notamment à travers les ERP (des systèmes informatique de gestion de processus), la gestion financière ou la comptabilité sont totalement informatisés..

Or les logiciels non libres fonctionnent comme des boîtes noires. Quand nous achetons un logiciel non-libre, par exemple chez Apple, nous pouvons l'utiliser mais il est impossible de savoir ce qu'il contient. Nous sommes contraint à une confiance aveugle. Bastien Sibille, dans le texte [logiciel libre et économie sociale et solidaire, le temps de l'alliance](#)¹, compare ces logiciels à « un cheval de Troie » de l'économie traditionnelle placé au cœur de l'ESS. Face à ce constat deux solutions s'offrent à nous : se désinformatiser ou se réapproprier nos outils.

Cette dernière démarche consiste à réinterroger notre utilisation de l'informatique. Cela peut commencer par de simples questions : où vont les données du texte que nous sommes en train d'écrire ? Avec quoi les écrivons nous ?

Le logiciel libre répond à cette volonté de se réapproprier l'informatique. Un logiciel libre est à l'image d'une recette de cuisine qui serait partagée entre amis. Chacun est libre de l'utiliser telle quelle, de regarder ce qui la compose, de la transmettre ou encore de la modifier. Le logiciel libre a été formalisé au début des années 1980 par Richard Stallman et les 4 libertés qui définissent un logiciel libre (libertés d'usage, d'étude, de distribution et de modification) garantissent à l'utilisateur sa liberté vis à vis du concepteur du logiciel.

1 <http://www.framablog.org/index.php/post/2009/12/01/economie-sociale-logiciel-libre>

2) Pourquoi les structures d'ESS et les communautés du libre doivent agir ensemble ?

Le logiciel libre s'appuie sur une logique de partage du savoir. Le propriétaire d'un logiciel libre distribue des copies de son logiciel, mettant le code source (la méthode de conception) à disposition de ses utilisateurs. Il leur offre la possibilité de faire des copies identiques de son logiciel, de le modifier, de comprendre son fonctionnement, et de participer à son perfectionnement, etc. De fait, un logiciel libre n'a que rarement de valeur marchande intrinsèque. Ce sont les prestations de services, le temps de développement d'adaptations à des besoins spécifiques ou encore l'hébergement qui sont facturés. Ce modèle économie rémunère un travail humain plutôt que la rente d'un logiciel non-libre revendu indéfiniment et dont le coût sera x fois amortie.

Ainsi, on voit ressortir des similitudes dans les modèles économiques : les deux mouvements, économie sociale et solidaire et logiciel libre, rémunèrent le travail et non le capital. Dans le logiciel libre, comme dans l'économie sociale et solidaire, c'est l'humain qui est au cœur du système.

Au delà de l'aspect économique, la démarche libriste présente un intérêt sur le plan social. En mettant à disposition, souvent gratuitement, des outils de communication avec leurs « recettes », la mouvance libriste participe à réduction des inégalités économiques et sociales et en particulier contribue plus activement à la réduction de la fracture numérique que les logiciels non-libres. Le mouvement du logiciel libre s'affirme comme un mouvement d'émancipation sociale.

Les quatre libertés garantissent à tous les utilisateurs les mêmes droits et constituent un appel à la fraternité qui semble proche de la notion de solidarité familiale à l'économie sociale et solidaire.

Par ailleurs, l'utilisation des logiciels libres permet de créer une proximité entre leurs créateurs et leurs utilisateurs. Au travers d'un réseau de PME qui basent leur offre économique sur le logiciel libre d'une part. Grâce à des communautés locales d'utilisateurs d'autre part. Le plus fort symbole de ces communautés locales sont les Groupes d'Utilisateurs de Logiciels Libres, telles les associations Toulibre, Chtinux, Parinux ... qui regroupent des utilisateurs autour de l'entraide mais également autour la promotion du logiciel libre. La force de ces associations est le lien de proximité créé par la rencontre entre individus. Via internet enfin, qui permet aux personnes qui ont les mêmes centres d'intérêt d'être à proximité. Le logiciel libre est constitué d'un maillage d'acteurs reliés par Internet et formant des communautés d'intérêt. Il existe des communautés de développement de logiciels où les développeurs et les utilisateurs se concertent. Il existe également des communautés d'utilisateurs (Ubuntu-fr, Wikimedia-fr etc.) qui fonctionnent par la coopération de cercles concentriques de personnes différemment impliquées. Ces rassemblements sont rendus possible par la liberté laissée aux utilisateurs de se réunir entre eux ou autour des développeurs des logiciels. Ce faisant, le logiciel libre est créateur d'un lien social, inexistant avec le logiciel propriétaire.

Les valeurs du mouvement libriste, comme les modes de productions collaboratifs, sont donc proches de l'économie sociale et solidaire.

Soutenir le développement de logiciel respectant les libertés des utilisateurs peut être, au-delà de la meilleure qualité des logiciels, un choix éthique pour des structures de l'économie sociale et solidaire.

B. Quelques informations sur les logiciels libres

Avant les années 1970, les logiciels étaient tous libres à de très rares exceptions. Cet état de fait était à un point tel que la notion de logiciel-libre et de logiciel-propriétaires n'existaient pas.

Dans les années 70, avec un début de généralisation de l'informatique, le concept d'une informatique propriétaire a émergé et triomphé. En 1983, les logiciels propriétaires sont omniprésents et Richard Stallman, ingénieur au Massachussets Institute of Technology, réagit en formalisant la définition d'un logiciel libre (liberté d'usage, d'étude, de distribution et de modification) et lance le projet GNU, qui vise à créer un système informatique complet et libre. En 1991, le projet GNU est quasiment aboutit, il lui manque ce qu'on appelle un noyau (un logiciel faisant l'interface entre le matériel et les logiciels). C'est un étudiant finlandais, Linus Torvalds, qui apportera la solution avec le noyau Linux. Internet a connu son essor en se basant sur des logiciels libres (aujourd'hui encore la majorité des sites internet fonctionne sur des logiciels libres) et réciproquement Internet a été une chance pour le logiciel libre en permettant l'émergence des communautés d'intérêt et la large diffusion des logiciels. Aujourd'hui le logiciel libre se diffuse largement. Les suites bureautiques OpenOffice.org et LibreOffice sont de plus en plus répandues, le navigateur Firefox est premier en Europe ...

Ainsi, en mars 2010, une étude indique que 90% des entreprises innovantes en informatique utilisent du logiciel libre². De fait, les technologies propriétaires privatisant le savoir, il est plus aisé d'innover sur base de logiciels libres. Même des entreprises comme Apple³ ou Google⁴ exploitent les logiciels libres pour leur innovation. En 2009, le logiciel libre représente en France un marché 2180 millions d'euros⁵ soit 6% de l'ensemble du marché des technologies de l'information. D'après cette même étude, 82% des entreprises ont déjà utilisé des logiciels libres. Et pas seulement sur des applications pour les serveurs : en 2010, 20% des entreprises utilisaient OpenOffice.org⁶.

Le secteur public a lui aussi montré un fort intérêt pour les logiciels libres, comme le montre l'évolution de la part du logiciel libre dans les dépenses informatique des administrations françaises :

2008	2009	2010	2011 (prévision)	2012 (prévision)
13%	14%	16%	19%	22%

<http://markess-blog.typepad.fr/blog/2010/09/lopen-source-en-progression-constante-au-sein-du-secteur-public.html>

Cette étude indique également que 94% des administrations françaises considèrent le logiciel libre comme vecteur d'innovation, ce qui est confirmé par une étude auprès des entreprises membres de l'April : 60% d'entre elles participent à l'innovation. Ce qui est surprenant, c'est que si 60% des entreprises adhérentes à l'April innovent, seules 8% reçoivent des aides⁷.

2 <http://www.april.org/fr/innovation-90-des-entreprises-innovantes-francaises-utilisent-du-logiciel-libre>

3 <http://developer.apple.com/opensource/>

4 Google France est membre de l'April

5 http://markess-blog.typepad.fr/pressrelease/PRSS09K_OpenSource_0909_FINAL.pdf

6 <http://www.journaldunet.com/solutions/intranet-extranet/les-nouveautes-d-openoffice-3-2.shtml>

7 <http://www.april.org/sites/default/files/18-morlier-indicateureco.pdf>

II. Initiatives

« Je fais la preuve, nous faisons la preuve »

Les initiatives à la croisée de l'ESS et du libre sont très nombreuses. Nous ne pouvons malheureusement pas toutes les rapporter ici, aussi en avons nous choisi cinq, qui permettent d'illustrer les thématiques suivantes : la mutualisation de ressources informatiques par des structures d'ESS formant une communauté d'intérêt ; la mise en réseau d'entreprises démocratiques offrant des services liés aux logiciels libres ; la création d'une Société coopérative d'intérêt collectif offrant des services de logiciels libres ; une association de développement de logiciels libres pour l'ESS ; une association locale d'utilisateur de logiciels libres.

A. Ai2L, développer des logiciels libres pour l'ESS

<http://www.ai2l.org>

L'Association internationale du logiciel libre (Ai2L) regroupe trois partenaires français - le Groupe Chèque Déjeuner, le Crédit-Coopératif et la MACIF - et trois partenaires québécois - la Caisse d'économie solidaire Desjardins, Filaction et Fondation. Ces partenaires se sont réunis autour de la conviction que les valeurs du Logiciel Libre rencontrent les principes fondamentaux de l'Economie Sociale et Solidaire. L'Association finance la Chaire de Recherche du Québec en Logiciel Libre, basée à l'Université du Québec à Montréal, et mène principalement deux actions :

- le maintien d'Alveole (<http://alveole.coop>), la Forge des logiciels libres de l'économie sociale et de la finance socialement responsable;
- la création d'une suite de logiciels libres pour les institutions de la finance solidaire;

B. Cliss XXI, une SCIC de logiciels libres

<http://www.cliss21.com>

Cliss XXI est une SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) basée à Lievin et fondée en 2002. Elle réalise des prestations informatique à destination des collectivités, PME/PMI et d'associations.

L'offre de service est construite sur l'utilisation et la compréhension du logiciel libre :

« Son objectif d'utilité sociale consiste à accompagner le développement technologique des PME-PMI, des collectivités territoriales et des associations de la région, en aidant leurs personnels (utilisateurs et informaticiens) à comprendre quels usages ils peuvent faire des logiciels libres, et à développer avec eux des solutions concrètes. » (Lucien Petit - gérant)

C. Libre Entreprise, un réseau d'entreprises démocratiques offrant des services autour de logiciels libres

<http://www.libre-entreprise.org>

Le réseau libre entreprise, fondé en 2002, regroupe 15 entreprises adhérant à une charte imposant notamment un fonctionnement démocratique au sein des structures.

Ce réseau permet la mutualisation d'expériences et de savoirs faire entre entreprises de l'économie sociale et de l'économie solidaire.

D. Sigmah, un exemple de mutualisation de ressources

Sigmah est un logiciel libre de gestion de projet humanitaire. Au delà du logiciel lui même, l'intérêt de Sigmah réside dans la démarche liée à son développement. En effet, ce logiciel est né de l'initiative de 12 ONG (Action Contre la Faim, Aide Médicale Internationale, le Comité d'Aide Médicale, le Comité de Secours Internationaux, la Croix-Rouge française...) qui se sont regroupées pour réfléchir au développement d'un logiciel qui pourrait répondre à leurs besoins.

Elles ont fondé un comité de pilotage stratégique et ont été aidées dans l'encadrement du projet par le groupe URD (<http://www.urd.org/>), puis sont allées chercher des financements pour le projet.

E. Chtinux, exemple d'un groupe local d'utilisateurs de linux

<http://www.chtinux.org>

L'association Chtinux est née en 2002 d'un groupe d'étudiants de la faculté de Lille 1. L'association avait pour but de regrouper les utilisateurs de logiciels libres présents au sein du campus. Son premier nom était d'ailleurs « Campux »

Forte de plus de 100 adhérents, l'association propose tous les mois une conférence présentant des thèmes liés au logiciel libre, deux événements techniques appelés install party à Lille et à Tourcoing et assure une permanence associative. Bi-hebdomadairement, elle anime une émission de radio consacrée au logiciel libre sur la radio hertzienne locale « Radio Campus » À la braderie de Lille, Chtinux organise un village du logiciel libre qui permet une rencontre entre les acteurs du logiciel libre et le grand public.

III. Changer d'échelle

« Je développe, nous développons »

A. Former et informer

Il n'est aujourd'hui pas dans les mœurs de questionner ses habitudes informatiques. Même au sein de structures qui portent particulièrement attention à leur impact sur la société et sur l'environnement, l'informatique ne suscite que très rarement l'attention. Et pourtant loin d'être une fatalité, l'utilisation de l'informatique peut être porteuse de sens pour ces structures.

Ne plus considérer un ordinateur comme une boîte noire suppose d'avoir suffisamment d'informations sur ce qui se déroule à l'intérieur de la boîte. Des associations comme l'April œuvrent à la promotion du logiciel libre et elles ont un rôle majeur à jouer. En effet les utilisateurs sont souvent submergés par des discours techniques qui les excluent des discussions alors même qu'ils sont, sans le savoir, en capacité de comprendre les enjeux. La plupart ne sont pas techniques. Ils sont même accessibles à n'importe qui puisqu'il s'agit de valeurs.

Pour permettre l'utilisation de logiciel libre dans l'ESS, il apparaît essentiel de faire connaître le logiciel libre au sein des structures et d'initier un questionnement.

Le logiciel libre met l'humain au cœur du système. La migration vers un logiciel libre, comme toute migration vers un nouveau logiciel, nécessite de la formation. Pour s'assurer de la réussite du remplacement de solutions non-libres par des solutions libres, il faut veiller à l'existence d'une offre de formation en logiciel libre riche, variée et adaptée. De plus, le logiciel libre remettant l'individu au cœur du système, il lui offre des possibilités qui n'existent pas avec les logiciels non-libres. Dans cette optique il est également important d'offrir des formations aux nouvelles possibilités apportées par le logiciel libre : remontée des bugs, traduction de logiciels, participation à une communauté etc.

B. Mutualiser les outils logiciels

Pour qu'une communauté de développement d'un logiciel libre soit active et constructive, il faut que chacun de ses membres trouve un intérêt à la collaboration. Autrement dit, que les projets menés soient en adéquation avec les besoins individuels de ses participants.

L'utilisation et l'adaptation de logiciel libre aux besoins des utilisateurs permet de répartir l'effort d'adaptation ou de production entre les professionnels qui utilisent un logiciel libre et les développeurs de ce même logiciel. Le travail en réseau rend cette collaboration possible entre des utilisateurs dont les problématiques métier et les valeurs sont proches et des développeurs ou des communautés.

Trois axes de mutualisation nous paraissent intéressants.

- Logiciels de soutien à la gouvernance des structures d'ESS

Au sein des structures de l'économie sociale et solidaire, la gouvernance est souvent partagée. Les prises de décisions, même si elles ne sont pas toujours démocratiques, sont au moins collectivement débattues et les parties prenantes sont consultées. Cela implique une phase consultative et le fait de donner de la visibilité à l'avis collectif.

Ces processus peuvent être outillés. Pollen est par exemple une application qui permet de récolter l'avis d'un groupe pour choisir, par exemple, un logo, le nom d'un projet ou date d'une réunion. La Brasserie des Savoirs, une jeune structure qui a pour objet de valoriser le patrimoine brassicole Flamand, l'a utilisé pour impliquer le collectif dans le

choix de l'identité visuelle de l'association.

- Logiciels d'aide à la co-production

Dans leur action quotidienne, les structures de l'ESS utilisent fréquemment des modes de production collaboratifs. Ces modes de production peuvent être outillés par des logiciels libres : gestionnaires de projet, intranet etc... Un exemple : chez ExtraMuros, une coopérative de conseil de Développement Durable, la gérante témoigne : « Nous n'apportons pas de solutions clefs en mains à nos clients, nous les construisons ensemble. Il nous fallait donc un espace de travail en commun. » La mise en place de Collabtive, un outil de gestion de projet simple, y est en cours.

- Logiciels d'aide à la consultation de leurs usagers

Pour travailler en collaboration avec d'autres structures ou même avec les collectivités, les structures de l'ESS ont besoin de mesurer leur activité, les avis de leur usage final ou même la satisfaction des collaborateurs. Les outils de vote coloré semblent répondre de manière pertinente à ce besoin. Les participants sont invités à choisir via une couleur qui correspond à leur avis sur la question posée, par exemple le rouge pour « je suis fortement mécontent ». L'ensemble des résultats est présenté sous la forme d'un spectre. Il permet de visualiser l'ensemble des avis en un coup d'œil ainsi que leurs proportions par rapport à l'ensemble du groupe. La Société Sopin Space a développé une solution de ce type qui fonctionne sous Drupal, un système de gestion de contenu.

Conclusion

La liberté des logiciels libres conduit à la multiplicité de leur approche. Les structures de l'ESS, par leur histoire et leur culture, peuvent aborder différemment le logiciel libre, parce que l'usage de l'informatique varie d'une structure à l'autre tout comme l'importance qui est portée à certaines valeurs embarquées dans les logiciels. Elles doivent trouver la manière de progresser vers le logiciel libre sans pour autant croire en une approche unique ou en l'existence d'une finalité monolithique. La prise en compte des habitudes et usages spécifiques à chaque utilisateur ne doit pas être sous-estimée.

Il faut accompagner les structures de l'ESS dans leur recherche de la réappropriation de l'outil informatique. Les dispositifs d'accompagnement dont le secteur de l'ESS s'est doté, comme le DLA⁸, devraient à cet égard s'emparer de la question.

⁸ Dispositif Local d'Accompagnement. Dispositif subventionnant l'intervention d'un consultant pour aider une association. Voir http://www.cressnpdc.org/?page=rubrique&id_rubrique=40